

Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 11 – Printemps 2008



Oyez, oyez !

Merci à tous les électeurs qui se sont déplacés dimanche 9 mars pour élire le conseil municipal, et plus particulièrement à ceux dont le suffrage s'est porté sur les candidats indépendants.

J'adresse les plus sincères félicitations aux conseillers élus et j'associe à ma peine les malheureux battus.

Malgré cette déception, je n'éprouve aucune rancœur et encore moins de sentiment de revanche.

Les idées développées lors de cette campagne électorale n'avaient pour ambition que de tenter de susciter le débat sur des sujets susceptibles d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal et l'organisation de notre cadre de vie communal.

Le nouveau conseil municipal a toute ma confiance pour conduire les affaires municipales ainsi que pour soutenir Yaka Jouer dont l'avenir est incertain.

Quant au **Tambour**, il continuera d'être un lien entre tous ceux qui portent Varennes dans leur cœur. Toutefois, l'expérience et la maturité acquises au fil du temps et des évènements nous dictent d'être moins satyrique et plus consensuel. Plus interactif aussi. Promis ! Juré !

Malheureusement vous n'y trouverez plus les échos du conseil municipal, sauf si un conseiller veut bien se charger de nous communiquer un compte rendu personnalisé des réunions.

La formule papier distribuée dans chaque boîte aux lettres disparaît également, seule l'édition par messagerie électronique sera dorénavant disponible. En conséquence n'hésitez pas à nous communiquer l'adresse de vos proches.

Régis Pinson

Derniers échos des réunions du conseil municipal
Séance du 04 février

1) Renouvellement de la ligne de crédit.

Le conseil autorise le renouvellement, pour un an, de la ligne de crédit consentie par le Crédit Agricole, pour un montant de 350 000 € au taux fixe de 4,70%.

2) Choix de l'opérateur ADSL.

Le délégué de service public choisi par le conseil est la société Meshnet dont les tarifs ci-dessous sont garantis pendant 5 ans.

| Puissance | Prix/ particuliers | Professionnels |
|-----------------|--------------------|----------------|
| 512 mo | 24,90 TTC | 33,00 HT |
| Avec téléphonie | 39,90 TTC | 48,00 HT |
| 1 M | 34,90 TTC | 42,00 HT |
| Avec téléphonie | 44,90 TTC | 57,00 HT |
| 2 M | 39,90 TTC | 51,00 HT |
| Avec téléphonie | 49,90 TTC | 66,00 HT |

3) Questions diverses.

Eric Cavanac propose de sceller des bornes en face de la première maison à l'entrée du village, en venant de Villebrumier, afin d'empêcher les véhicules de se garer sur le trottoir.

La discussion se poursuit sur l'opportunité de mettre en place les bornes initialement prévues en bordure de la murette, au cœur du village, afin d'empêcher les voitures de stationner sur le trottoir en terre battue et ainsi éviter que la terre du soubassement de la route ne dégueule dans le fond du voisin par les orifices d'écoulement de l'eau de pluie.

M. le Maire informe le conseil qu'une subvention supplémentaire d'un montant de 12 000 € doit être accordée pour l'année 2008 à l'association Yaka Jouer afin de réduire le déficit prévisionnel estimé à 25 323 €.

Sommaire

- Résultats des élections
- La chronique du Repotegaire
- Sept questions au président Serrier
- Journée d'une femme orchestre
- Roulement de tambour pour Ascot
- Revue de presse
- Tribune libre
- L'église: histoire d'une reconstruction

Résultats des élections cantonales.

L'homme plutôt que la couleur !

| Varennes | | | |
|--|----------|------|-------|
| Election cantonale 1 ^{er} tour le 9 mars 2008 | | | |
| Inscrits 421 | | | |
| Votants 342 soit 81,24 % - Exprimés 315 | | | |
| Candidats | Tendance | Voix | % |
| Etienne Astoul | Gauche | 173 | 54,92 |
| Bernard Paillarès | Droite | 142 | 45,08 |

Manifestement, c'est le choix effectué par les électeurs Varennois. Pourtant au vu du résultat des dernières élections présidentielles (voir tableau ci-dessous) la victoire semblait difficile pour le candidat de gauche.

| Varennes | | | |
|---|----------|------|-------|
| Election présidentielle 2 ^e tour le 6 mai 2007 | | | |
| Inscrits 397 | | | |
| Votants 354 soit 89,17% - Exprimés 329 | | | |
| Candidats | Tendance | Voix | % |
| Nicolas Sarkozy | Droite | 189 | 57,45 |
| Ségolène Royal | Gauche | 140 | 42,55 |

Résultats des élections municipales.

| Varennes | | | |
|---|----------------|------|-------|
| Election municipale 1 ^{er} tour le 9 mars 2008 | | | |
| Inscrits 421 | | | |
| Votants 342 soit 81,24 % – Exprimés 338 | | | |
| Candidats élus | Listes | Voix | % |
| Didier Morel | E | 269 | 79,59 |
| Antoine Carrasco | N | 267 | 78,99 |
| Renée Castella | T | 265 | 78,40 |
| Frédéric Maly | E | 264 | 78,11 |
| Patrick Gasc | N | 262 | 77,51 |
| Sylvie Boudy | T | 261 | 77,22 |
| Jérôme Budzinski | E | 257 | 76,04 |
| Didier Maury | P | 256 | 75,74 |
| Jean Fr Caussé | O | 250 | 73,96 |
| Dominique Poujol | U | 249 | 73,67 |
| Alain Albinet | R | 244 | 72,19 |
| Céline Pizzato | L' | 242 | 71,60 |
| Séverine Venturi | A | 237 | 70,12 |
| David Cumerlato | V | 223 | 65,98 |
| Pascal Serrier | E | 205 | 60,65 |
| Non élus | | Voix | % |
| David Rouquette | Candidat libre | 132 | 39,05 |
| Régis Pinson | Candidat libre | 131 | 38,76 |
| Bernard Roux | Candidat libre | 84 | 24,85 |

La rédaction du *Tambour de Varennes* adresse ses plus sincères félicitations à **Etienne Astoul** brillamment réélu conseiller général ainsi qu'à **Alain Albinet** et aux conseillers municipaux de Varennes dont la victoire collective est indiscutable.

La chronique du Repotegaire¹

« Autan » en emporte le vent

Surtout lorsqu'il s'engouffre dans les rues du village. En réalité, ils sont quatre à balayer notre bastide à tour de rôle. L'Autan bien sur, mais aussi le vent d'ouest et celui du nord. Plus rarement le Souleidré² qui se lève à l'est, comme son nom l'indique. Peu importe celui qui souffle. Ce jour là, vous trouvez des petits papiers partout, jonchant le sol, accrochés aux grilles des portails ou agrippés désespérément contre les murs. Certains, plus poètes que d'autres, les croient échappés d'une chanson de Régine. L'histoire serait trop belle ! Mais alors, d'où viennent-ils ? Tout simplement des sacs poubelles, posés à même le sol et ainsi offerts en pâture aux animaux. Bon sang, les conteneurs sur roulettes et les caisses jaunes ne sont pas faits pour les chiens, eux !

¹ Râleur ² Orthographe non garantie.

Avis de recherche

Connaissez-vous **Brinioque** ? Cet individu recherché par le chasseur d'ancêtres Marcel Esquié est affublé de ce sobriquet plus que séculaire. Descendant de la famille Esquié du « Clerc », il pourrait résider dans la vallée du Tarn ou dans les environs de Montauban. Pour tous renseignements susceptibles de l'identifier, contactez le **Tambour de Varennes** qui transmettra.

Le Tambour est gratuit, vendez-le !

Pour exister le *Tambour* a besoin de vous. Sans lecteur point de salut. C'est pourquoi nous comptons sur chacun d'entre vous pour diffuser le *Tambour*. Faites le suivre à vos contacts ou imprimez le pour vos proches. Plus simple encore, transmettez nous les adresses électroniques des gens intéressés. Peu importe la localisation, seuls l'intérêt et l'amour qu'ils portent à notre commune doit vous guider. Merci à tous.

7 Questions au président Serrier.

Le Tambour de Varennes - Comment se présente la 3^e édition du Vide Jardins, le 18 mai prochain?

Pascal Serrier - Tout d'abord l'appellation évolue. Le Vide Jardins devient **La Vie de Jardins**, Un jardin c'est vivant, évolutif, en perpétuelle mutation, donc résolument tourné vers l'avenir et la modernité. C'est pourquoi, cette année nous mettons en évidence les économies d'énergies.

Le Tambour - Cela suppose une nouvelle implantation ?

Pascal Serrier - Oui ! Nous allons nous installer au cœur du bourg. Les exposants spécialisés en économie d'énergie occuperont la rue principale. Installés dans la descente, face aux arcades de soutènement de l'église, ceux qui présentent les végétaux feront le lien avec les exposants traditionnels regroupés devant la salle des fêtes.

Le Tambour - Les horaires et les prix pour exposer.

Pascal Serrier - Arrivée des exposants 6h30. Les prix, 40€ les 10 mètres linéaires pour les pros des économies d'énergies, 2€ le mètre linéaire pour les autres catégories et gratuit pour les Varennois.

Le Tambour - Qu'en est-il des animations ?

Pascal Serrier - Le concours d'épouvantails est renouvelé avec notamment la participation des enfants de l'école de Varennes. Grande première, un concours « Lépine », sera organisé afin de permettre à ceux qui ont des idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables de présenter leur invention. Deux lâchers de pigeons sont prévus à 12h30 et 17h00. Les amateurs de vieux métiers et d'animations insolites ne seront pas oubliés.

Le Tambour - Financièrement comment se porte votre association ?

Pascal Serrier - A ce jour, les finances sont au beau fixe. Fidèles à nos engagements, nous envisageons de consacrer une partie de nos bénéfices pour aider un porteur de projet ou pour investir dans une action en faveur des enfants de l'école de Varennes.

Le Tambour - Avez-vous d'autres projets ?

Pascal Serrier - L'opération nettoyage de la nature nous tient particulièrement à cœur. Normalement elle se déroulera en septembre. Nous organiserons certainement un loto cet hiver et un repas dansant pour remercier tous les sympathisants.

Le Tambour - Un mot de conclusion, Pascal ?

Pascal Serrier - J'invite tous ceux qui souhaitent s'investir pour l'animation de Varennes à venir nous rejoindre. Au nom de tous les membres de l'association, merci aux correspondants de la **Dépêche du Midi** et du **Petit Journal** ainsi qu'à la rédaction du **Tambour de Varennes**.

Journée d'une femme orchestre.

Embauchée depuis peu par la commune, **Anne Marie Pedrosa** s'est rapidement mise au diapason. Ecoutez bien, c'est en trois actes ! Le prélude est en solo. A livre ouvert, Anne Marie fait face à un auditoire d'enfants du Clae à qui elle raconte des histoires, dans le cadre de la lecture animée dispensée par l'association Yaka Jouer.

Ensuite c'est en duo qu'elle joue de la batterie de cuisine. Dans ce domaine Anne Marie n'improvise pas. Exécutante de talent, elle récite sa partition sous la baguette de Martine, le chef du restaurant scolaire. Puis, nullement gênée par le concert des enfants, elle donne le ton et de bon coeur distribue les meilleurs morceaux.

Entre ces deux reprises, elle forme un trio avec Bernard et Patrick pour nettoyer et embellir le village. Là, elle est au pupitre. Avec brio, elle passe le balai. Aux fleurs, elle parle en sourdine. Bêche en main, c'est mélodie en sous sol. Une journée en fanfare, sans fausse note.

Bravo l'artiste !



Sonia et Philippe, chevilles ouvrières de La Vie de Jardins.



Un épouvantail de l'an 2007

Le Tambour de Varennes
Journal communal indépendant et gratuit
Distribué par messagerie électronique
Parution trimestrielle

Tambourdevarennes@orange.fr
Rue principale – 82370 Varennes
Tel : 05 63 68 07 76

Responsable de la publication
Régis Pinson regispinson@orange.fr
Dépot légal : TOU-05-2-009838
Année de création 2005

Le Tambour de Varennes est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, Numéro 46, du 12 novembre 2005.

Cotisation adhérents 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennes.

Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne.

Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du Tambour de Varennes ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Revue de presse

5 femmes + 10 hommes = 1 conseil

Version Le Petit Journal

VARENNES

avec le nouveau conseil municipal

Election du Maire et des adjoints



La nouvelle équipe du conseil municipal de Varennes autour du maire, Alain Albinet et des adjoints, Didier Maury, Antoine Carrasco, Renée Castella

Les conseillers qui ont été tout fraîchement élus, se sont réunis Samedi dernier afin d'élire le maire et les adjoints. Il n'y a pas eu de surprise avec l'élection logique d'Alain Albinet comme maire, ce qui constituera là son 3ème mandat consécutif au niveau de cette fonction à responsa-

bilité, après un 1er mandat de 1er adjoint. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité moins une voix de passer le nombre des adjoints de 2 à 3. 3 ont été élus comme 1er adjoint Didier Maury, 2ème adjoint Antoine Carrasco et 3ème adjoint Renée Castella. C'est d'ailleurs cette dernière

qui a dirigé les différents votes en sa qualité de doyenne du nouveau conseil municipal.

AC

Félicitations à l'ensemble de l'équipe qui vient d'être brillamment élue et maintenant, il ne reste plus qu'à se mettre au travail, avec 3 à 4 semaines très chargée avec l'élaboration du budget primitif.

Version La Dépêche du Midi

VARENNES

MAIRIE



Le maire entouré des membres de sa liste élue au premier tour. Photo DDM.

Premier conseil municipal

Au cours du premier conseil municipal issu du vote du dimanche 9 mars, M. Alain Albinet, maire sortant, a été réélu maire de la commune pour un 4^e mandat. Venu du département voisin de l'Aveyron, M. Albinet, agriculteur de 52 ans, a épousé, en 1974, Mme Maryse Camboulive, native d'une ancienne famille locale,

avec qui il a eu trois enfants qui leur ont donné trois petits-enfants. « Alain » pour tous les anciens, entré au conseil municipal en 1989, s'est beaucoup investi dans la gestion des affaires publiques, sachant qu'il est aussi vice-président de la communauté de communes de Villebrumier/Grièges.

Vu dans le Petit Journal

Association des côteaux

Et revoilà le vide-jardin



Déjà presque un an que le 2^e vide-jardin a eu lieu avec toute la réussite que l'on connaît. Cette année, la dynamique équipe de l'association des côteaux a le désir de poursuivre dans

cette dynamique de progression, mûrement réfléchie. Une première réunion aura lieu ce Mardi 18 Mars à 20h45 à la salle des fêtes de Varennes afin de préparer ce qui sera déjà le 3^e vide-jardin. Les

membres de l'association invitent à cette réunion toute personne souhaitant s'impliquer d'une manière ou d'une autre: toutes les bonnes idées sont les bienvenues ainsi que toutes les bonnes volontés. AC

Photo DDM Jacques Decatoire, édition Tarn et Garonne du 22 mars

Victory !



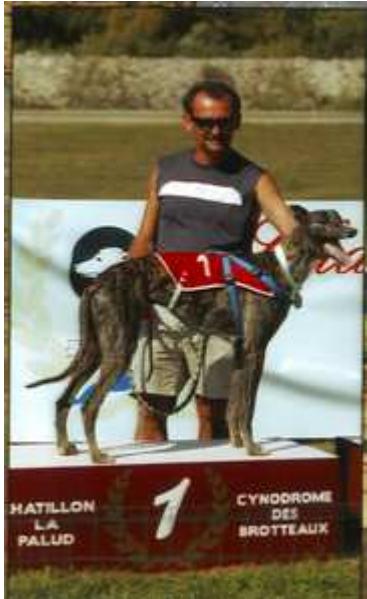
Victoire ! Samedi 22 mars, Loïc Viale et ses potes du groupe *The Famous Munchies* ont gagné la finale de la 18^e édition de Tarn&Garock, au Rio Grande de Montauban. Depuis quelques années, Loïc est le batteur de ce groupe de jeunes passionnés de musique rock et de skateboard. Cette belle aventure a débuté dans la défunte boutique **Victory** de la Grand rue Villenouvelle à Montauban. L'histoire retiendra que le groupe est né là. Même si c'est aussi à Varennes, lors des répétitions dans la cabane au fond du jardin familial, que cette complicité a grandi. D'ailleurs, aux alentours, les oreilles les plus fines avaient capté quelques notes échappées de la « bécario » annonçant cette consécration à laquelle ils rêvaient en secret. Tous méritent un roulement de tambour d'honneur : Loïc, le batteur émérite, Julien auteur-compositeur et chanteur, Jérémy, guitariste et virtuose du skate, et Patrick le bassiste. Mais la récompense c'est surtout, cinq cents CD à l'oeil et huit jours d'enregistrement offerts par un studio professionnel pour ces jeunes musiciens qui n'en croient pas leurs oreilles.

Gros caca à Villebrumier

En pleine soirée électorale, dans la nuit de dimanche à lundi, le centre de loisirs de Villebrumier a été pris pour cible. Alors que les bulletins étaient dépouillés, des individus n'ont rien trouvé de mieux que de maculer d'excréments frais le sas d'entrée mais aussi les murs. Écœuré par ces agissements, le maire décidé de porter plainte. **Suite des faits divers en page 40**

Merci au dévouement des correspondants locaux à qui cette revue de presse doit beaucoup.

Roulement de tambour



Pas trop fort pour ne pas effrayer l'animal dont la niche est installée au lieu-dit Tancou. Car, une fois n'est pas coutume, la distinction est attribuée à Ascot de Carmatran qui porte haut et vite les couleurs de Varennes. Ce magnifique lévrier, coaché par

Christophe Isaac, son heureux propriétaire, a réalisé des prouesses dès sa première année de compétition. En 2007, alors qu'il est au départ de neuf courses il en gagne quatre et figure 7 fois sur le podium. Le 15 juillet de la même année, il remporte le Master de Luchon sur 350 mètres dans la catégorie Greynound. Plus fort encore, en octobre, à Châtillon la Pallud dans le Rhône, lors des championnats de France, il gagne la petite finale et se classe 3^e meilleur mâle et 7^e meilleur chien.

Ascot est appelé à quitter Varennes pour suivre son maître qui déménage dans une commune voisine. Nul doute que les coteaux de Puylauron manqueront à Ascot pour effectuer son entraînement de fond.
Ciao les amis.



Ascot en pleine action.

Tambourinez...librement !

Cette rubrique vous appartient. Cette fois ci, c'est **Jean Luc Cayla**, domicilié au lieu-dit Sayrac, qui prend la plume pour faire le ménage !

J'ai du mal à me ...container !

C'est avec un plaisir non dissimulé que je viens, en ce début d'année 2008, te remercier. Oui, merci pour la joie que tu nous occasionnes à moi et mes enfants à chacune de nos petites promenades du dimanche.

Merci pour cette touche artistique que tu nous apportes régulièrement (à peu près deux fois par mois) au beau milieu du chemin de ce petit bosquet au travers duquel serpente la petite route qui mène chez nous.

Merci enfin pour le choix judicieux que tu apportes aux objets que tu déposes furtivement. On a pu admirer au cours des mois passés : les téléviseurs balancés négligemment de la remorque, la très belle machine à laver rouillée, et tout dernièrement l'ensemble canapé éventré qui accentue l'aspect bucolique de cet endroit.

*En bref, merci pour ton courage et ton civisme qui me permet de constater que le chemin est encore long avant que l'*homo sapiens sapiens* (dont nous faisons tous partie ne l'oublions pas) se rende vraiment compte qu'il fait partie d'un vaste ensemble appelé communément *Nature*.*

Pour conclure, je te rappellerai : que les lieux réservés aux containers de déchets ménagers ne sont pas des dépotoirs à ciel ouvert, que tu disposes de plusieurs déchetteries à 10 minutes en voiture (Villemur et Reyniès), que je suis le monsieur qui habite la première maison à droite après là où tu sais.

Excuse moi enfin de t'avoir tutoyé tout au long de ces quelques lignes, mais bon, entre presque voisins...

Signé : Jean Luc Cayla

L'église du village, Histoire d'une reconstruction.

L'ancienne église Saint Martial fut reconstruite en 1741, à l'emplacement de l'église actuelle, en remplacement de l'église primitive du même nom qui était située au milieu du cimetière. Plusieurs fois remaniée, elle était en très mauvais état, en janvier 1893, lorsque Pierre Brunet dit Ernest est nommé curé de Varennes.

Ce fils de chapeliers, né à Verdun sur Garonne, précédemment curé de Saint Amans dans le canton de Molières, est d'un tempérament énergique. Dès sa nomination, il déploie tout son dynamisme pour obtenir la remise en état de l'édifice religieux. L'année suivante, il reçoit, au cours d'une visite pastorale les encouragements publics de l'évêque dont la parole n'est pas entendue par le conseil municipal, pas plus que celle du conseil de fabrique (conseil d'administration de l'église) qui, plus tard, en mai 1897, déclare que « l'église ne présente plus les conditions de sécurité exigible d'un édifice public ». Malgré cette dernière mise en garde, la municipalité ajourne la reconstruction en raison de la situation financière de la commune et des temps difficiles que traversent les habitants.

Accrocheur en diable, l'abbé Brunet ne baisse pas les bras. Il dénonce l'insouciance des élus et recherche, en pure perte, le soutien du président du conseil général. Par la suite, mieux inspiré, il commande un rapport d'expertise à Jacques Lacassin, inspecteur des bâtiments diocésains de la Haute Garonne.



Pierre d'angle appartenant certainement à l'église Saint Martial édifiée au centre du cimetière, et peut-être réutilisée lors de la reconstruction au cœur du village en 1741.

La description particulièrement précise que celui-ci fait de l'église Saint Martial, en août 1901, est un témoignage inédit : « Cette église, située au centre du village sur un terrain très élevé, est orientée et construite sur un plan rectangulaire.

Le chœur est à pans coupés formant chevet, sa largeur entre murs est de 7,85 m, sa longueur chœur compris 21,80 m, surface 171 m². Le sanctuaire fait 40 m², il reste pour les fidèles 131 m². Surface insuffisante, la nef ne peut contenir que 390 personnes au plus. La maçonnerie se compose de rocs ou moellons en majeure partie très friables, mélangée de quelques assises de briques. La nef n'a aucun caractère. La façade principale qui a 9,50 de long est surmontée d'un petit clocher en forme de pignon percé de trois arcades munies d'une cloche chacune. La hauteur totale de la façade est d'environ 13 m, en faux aplomb d'environ 30 cm... Un cadran d'horloge décore seul cette façade. Tout autour du chevet est une ruelle de 2 m de large environ qui le plus souvent sert de dépôt d'ordures. Les murs sont dévorés par le salpêtre jusqu'à 0.15 m de profondeur, la brique seule qui est de très bonne qualité a résisté. La façade exposée au nord est dans le même état, sur cette façade est la porte d'entrée de l'église. Dans la chapelle une partie du plafond est tombée sur l'autel et a risqué d'atteindre l'officiant lors de la célébration ».

La messe est dite ! Face à un constat aussi alarmant le conseil municipal est secoué et envisage une reconstruction dans les plus brefs délais. Les dernières hésitations sont balayées lorsque, fort opportunément, le conseil de fabrique rappelle qu'une église s'est écroulée sur les fidèles dans le village de Brousse, diocèse d'Albi.

Pour financer l'édifice, le maire, Eugène Crubilhé, et les élus souhaitent que les paroissiens résidant en dehors du territoire de la commune et qui profiteront de cette amélioration contribuent à la dépense dans une juste proportion au moyen d'un souscription dressée par les soins de la fabrique.

Le projet initial est particulièrement esthétique, mais en ce début de siècle les radicaux socialistes au pouvoir mènent une politique anticléricale et ne sont pas enclins à financer des édifices religieux trop ambitieux. La commission des bâtiments publics et même le comité des édifices diocésains demandent que la construction soit plus simple et plus sobre d'aspect et se borne à la conception d'un bâtiment à peu près analogue à l'édifice existant. La commune est obligée de suivre certaines recommandations, pour autant elle ne s'incline pas et les grandes lignes du projet seront maintenues. Le conseil général prétextant un manque de ressource ne contribue pas à la reconstruction. Dieu merci, le préfet émet un avis favorable dans lequel il stipule qu'il y a lieu d'accorder une subvention aussi élevée que possible.

Le marché est adjugé, le 30 juin 1903, à l'entrepreneur Antoine Robert de Montbeton, pour le montant de 33 680 francs. L'architecte Jacques

Lacassin est retenu comme maître d'œuvre, ses honoraires représenteront 5% du montant des travaux, portant le coût total à 35 000 francs soit en valeur actuelle 113 000 € ou 743 000 francs.

En fin de compte, la commune emprunte 21 700 francs, remboursables sur 30 ans, et l'état octroie une subvention de 9 000 francs. La souscription des paroissiens fournira le reste et même un peu plus puisque le reliquat sera utilisé par l'abbé Brunet pour payer la refonte de la petite cloche, les vitraux, le mobilier et les statues. La commune n'est pas riche mais on reste pantois devant la générosité des paroissiens. En effet, le montant de la souscription s'élève à 12 194 francs soit en valeur actuelle 39 000 € ou 256 000 francs. Parmi les donateurs, le plus généreux sera Michel Bardy, curé aux Etats-Unis dans l'état de Louisiane, fils du meunier au dernier moulin à vent de Varennes.

Ce projet, audacieux pour une petite commune, qualifié de monumental par le maire, provoque quelques remous au sein du conseil municipal. Conséquence, en octobre 1903, les habitants du territoire de Puylauron obtiennent, avec le soutien du conseil général cette fois-ci, la création d'une section électorale indépendante. A l'occasion, l'instituteur et secrétaire de mairie, Jean Estabes, qui se veut plus républicain que d'autres, met de l'huile sur le feu. Qui plus est, pour une raison ou pour une autre, il écrit au préfet pour dénigrer le maire. Malgré ces chamailleries, les élus sortants seront réélus en mai 1904.

Lors de la démolition de l'église Saint Martial, les matériaux récupérés sont soigneusement triés, certains seront réutilisés pour les fondations et la construction du soubassement. Le maire et les élus se préoccupent de la qualité des pierres de tailles extraites des carrières de Bruniquel, et des briques foraines qui devront provenir des meilleures fabriques du pays et « être bien cuites et bien sonores ». Contre l'avis des pouvoirs publics, probablement avec l'appui du très érudit chanoine Pottier, auteur d'une étude récente sur les clochers toulousains en briques, ils obtiennent que la flèche du clocher, initialement prévue en bois et recouverte d'ardoises, soit bâtie en briques « dont l'entretien sera moins coûteux ».

Pour meubler l'église, Ernest Brunet fait appel à des artistes de talent. L'atelier du sculpteur statuaire toulousain, Giscard, crée quatre petits autels de chapelle avec retable ainsi qu'un maître autel également en terre cuite et quatre supports d'autel représentant la Sainte Vierge et Saint Joseph.

L'artiste toulousain, Clédère, peintre verrier, fabrique les vitraux. Pour la mise en place, en janvier 1905, il se fera aider par le forgeron Emile Brousse. Le dénommé Campourcy, serrurier

artistique toulousain, confectionne un appui de communion en fonte ornée avec une main courante en bois ciré. La société l'art catholique de Lyon fournit les ornements et orfèvreries, ainsi que deux lustres romans, le tout livré en gare de Nohic. Le dernier geste est accompli par Joseph Laval, l'autre forgeron du village qui, tel un premier de cordée, plante une croix paratonnerre au sommet du clocher.

Le maire et le curé ont beaucoup œuvré pour mener le projet rondement et à son terme. Main dans la main, ils réceptionnent l'église le 1^{er} avril 1905 et contraignent l'architecte à de multiples finitions.

Culminant à trente deux mètres son clocher de style toulousain, en forme de tour octogonale percée de baies, posée sur un socle carré, surmontée d'une flèche à huit pans couronnée par une pierre taillée, est maintenant visible à des kilomètres à la ronde.

Désormais, certains peuvent le regretter, les trois cloches sont à l'abri des regards. La plus ancienne a été fondue en 1843 et porte le nom de Pierre Crubilhé, maire, et de Guillaume Maynadié, curé. La plus imposante date de 1851, son parrain est un enfant de onze ans, Eugène Crubilhé, futur maire reconstrucisseur de l'église. Sa marraine est Anne Gerla, onze ans également, dont la famille est présente sur la paroisse depuis le 16^e siècle. Les noms des conseillers municipaux et des fabriciens sont aussi moulés dans le bronze. La plus petite porte l'inscription « refondue pour l'inauguration de l'église en 1905 ». En 1972, Antonia Maly sera la dernière à sonner les cloches, laissant la place à la fée électricité.



Le vitrail représentant Sainte Germaine

La dédicace de la nouvelle église par Monseigneur Adolphe Fiard, évêque de Montauban, en présence des paroissiens, se déroule le dimanche 12 juin 1905. L'église prend le vocable de Sainte Germaine canonisée vingt-huit ans auparavant. Le vitrail placé au dessus de la porte principale la représente, humble bergère, assise au milieu de ses moutons.

Prudemment, on peut avancer une explication au changement de nom. A cette époque, le culte de Sainte Germaine symbolisait pour les responsables catholiques un rempart contre l'exode rural, source de la déchristianisation de la société selon le clergé. Le recensement de 1901 montre qu'à Varennes le mal est réel : la commune forte de 450 âmes a perdu 300 habitants durant les cinquante dernières années.

A peine sec, le clocher étrenne sa première querelle. Certains membres du conseil municipal refusent de voter le dépassement du devis initial, qui serait dû, selon eux, aux changements décidés conjointement par le maire et le curé. L'étude du plan et les écrits de l'architecte montrent qu'au moment de tracer les fondations « il a été décidé » que les bas côtés seraient prolongés et que la façade serait avancée de presque toute l'épaisseur du clocher. Ces modifications permettant de faire une porte latérale, d'agrandir la surface intérieure de 30 m², et selon l'architecte « de rendre la façade plus harmonieuse et le bâtiment plus artistique ».



L'église Sainte Germaine lovée au milieu des maisons du village

L'excédent de dépense représente 2 910 francs soit en valeur actuelle 9 300 € ou 61 000 francs. Pour faire cesser la polémique, le maire fait un premier don de 200 francs puis un second de 800 francs. Le curé de son côté obtient des prêts, au taux de 4%, consentis à la fabrique par quelques paroissiens aisés. Un nouvel emprunt de 1000 francs et un prélèvement sur les fonds de la commune boucleront définitivement les dépenses.

La mémoire locale veut que l'abbé Brunet ait participé financièrement à la reconstruction de l'église. Aucune trace écrite ne l'atteste et « Ernest » ne figure pas sur la liste des donateurs. Cependant, il est probable qu'il ait mis la main à la poche au moins pour l'achat du mobilier religieux et la décoration intérieure. Il appartenait à une famille de commerçants à la réputation bien établie,

notamment du côté de sa mère et de sa tante dont il partage la tombe au cimetière du village.

Détail piquant, l'inauguration de l'église Sainte Germaine s'est déroulée quelques jours avant le vote des députés sur la loi de séparation des églises et de l'Etat. L'inventaire des biens effectué, le 23 février suivant, par un fonctionnaire du trésor public n'a pas été sans quelques heurts. L'église ayant été bâtie, pour une bonne part, avec l'argent des paroissiens, le président du conseil de fabrique Cyprien Sainte Marie et le curé Brunet prennent mal cette spoliation. Avec les fabriciens Pierre Higounet, Pierre Reynés, Antoine Marquès et Jean Rouquette ils signent une lettre de protestation, adressée au préfet, dans laquelle ils indiquent que l'église est propriété de la commune et que, mis à part quelques objets, la plupart sont la propriété des fidèles qui en ont laissé la jouissance à l'église se réservant la faculté de les reprendre à l'occasion. Ceci concerne tout le mobilier de l'église y compris l'harmonium, don du défunt curé Maynadier. La conclusion est sans ambiguïté sur la détermination des paroissiens : « si jamais on voulait faire main basse sur tous les objets qui sont notre propriété, alors qu'on le sache bien, on nous trouvera tous ici résolus à toutes les mesures, à toutes les extrémités, pour défendre notre bien et notre église ». On ne peut pas être plus clair ! Les choses s'arrangeront au mieux.

Dernière difficulté, la nouvelle loi ne permet plus au conseil municipal, comme par le passé, de verser une allocation au curé. Qu'à cela ne tienne, un artifice est rapidement trouvé. Dorénavant le curé Ernest Brunet percevra une indemnité pour « surveillance des édifices culturels ». La majorité du conseil vote dans ce sens, sauf Firmin Furbeyre et Jean Vigouroux qui protestent, qualifiant ce procédé « de moyen détourné pour subvenir à un culte, ce qui est interdit par la loi de séparation ». Néanmoins, cette dépense figurera au budget jusque dans les années mille neuf cent quatre vingt.

A l'aube de son deuxième siècle, malgré les dommages causés par le temps et les colonies de pigeons, l'église Sainte Germaine à toujours fière allure, grâce au soutien des fidèles mais aussi à la volonté des conseils municipaux successifs qui ont toujours votés les travaux nécessaires pour entretenir ce magnifique patrimoine communal.

Sources : archives municipales de Varennes et Verdun sur Garonne. Archives départementales du Tarn et Garonne et archives diocésaines de Montauban. Bibliothèque de Montauban.